



Discipline Saut

Règlement du Championnat Suisse Saut Poney

1 Droit de participation

La participation aux championnats suisses *Poney et Juniors* ou *Poney et Children* est autorisée la même année.

Les participants au Championnat Suisse doivent être de nationalité suisse. Les cavaliers qui possèdent la double nationalité sont autorisés à prendre le départ uniquement s'ils n'ont pas participé à des épreuves internationales pour un autre pays durant l'année en cours.

Le Championnat Suisse est ouvert aux poneys des catégories A, B, C, D et D Elite. Les poneys doivent être inscrits au registre du sport de la FSSE. L'âge minimal est indiqué sous le point 6.2.3 du RSP, âge des poneys. Un cavalier ne peut participer qu'avec un seul poney et que dans une seule catégorie.

Les Championnats Suisses de la FSSE n'auront lieu que s'il y a au moins 5 participants inscrits.

1.1 Epreuves qualificatives

Comptent comme épreuves qualificatives:

- Epreuves de catégories, P60 à P 135
- Epreuves pour Juniors J
- Epreuves des catégories R/N100 à R/N135

1.2 Conditions de qualification

Sont autorisés à participer au Championnat Suisse:

Pour les poneys de catégorie A

La paire cavalier-poney de catégorie A doit, au minimum, avoir 3 participations sans élimination dans un P60/65 ou 2 classements dans le Tour Or du Poney Sport Romand.

Pour les poneys de catégorie B

La paire cavalier-poney de catégorie B doit, au minimum, avoir 3 participations sans élimination dans un P70/75 ou 2 classements dans le Tour Or du poney Sport Romand.

Si une paire cavalier/poney de catégorie B a une autorisation du chef d'équipe de starter sur une hauteur supérieure à sa catégorie (Art. 6.2.2. PSR), il doit starter sur la hauteur supérieure au Championnat (hauteur inscrite sur son autorisation).

Pour les poneys de catégorie C

La paire cavalier-poney de la catégorie C doit, au minimum, avoir 2 participations sans élimination dans un P100/B100/R100 ou 3 classements dans le tour Or du poney Sport Romand, ou 1 classement Tour Or avec handicap.

Si une paire cavalier/poney de catégorie C a une autorisation du chef d'équipe de starter sur une hauteur supérieure à sa catégorie (Art. 6.2.2. PSR), il doit starter sur la hauteur supérieure au Championnat (hauteur inscrite sur son autorisation).



Pour les poneys de catégorie D

La paire cavalier-poney de la catégorie D doit, au minimum, avoir obtenu 2 classements P110/J110/R110 ou 1 classement P115/J115/R115, ou 2 classements Tour Master-Espoir PSR.

Pour les poneys de catégorie D Elite

Rentrent dans la catégorie D Elite toutes les paires faisant partie du cadre A poneys et toutes les paires ayant des classements en P120/J120/R120 et plus haut, ces paires doivent toutefois avoir obtenu les classements requis pour participer au Championnat Suisse.

La paire cavalier-poney de la catégorie D Elite doit, au minimum, avoir obtenu 2 classements P120/R120/J120.

Seuls sont pris en considération les classements obtenus en Suisse ou à l'étranger lors d'épreuves officielles ou Tours Master-Espoir PSR, par un même poney monté par le même cavalier. Sont considérés comme classés le 30% des partants dans des épreuves nationales en Suisse ou à l'étranger, 25% des partants pour les concours internationaux.

Les résultats et les propositions des épreuves nationales à l'étranger doivent être transmis par les participants avec toutes les données (y compris numéros de passeport et de licence) **dans les 10 jours** après le concours au Secrétariat FSSE pour enregistrement. Le Secrétariat FSSE n'est pas responsable de l'enregistrement des résultats qui n'ont pas été transmis en bonne et due forme.

Une saison de classement est définie comme la période qui s'écoule depuis le lendemain de la dernière finale jusqu'à 10 jours avant le week-end du championnat (la date du vet-check fait foi).

Les classements obtenus lors de la finale comptent pour l'année suivante.

1.3 Contrôles

Le cavalier est responsable du contrôle de sa qualification. Les résultats obtenus lors d'épreuves nationales à l'étranger qui n'auront pas été annoncés en bonne et due forme selon pt 1.2 ne seront pas pris en considération.

2 Engagements

Les participants au Championnat Suisse doivent s'annoncer à l'organisateur jusqu'à la clôture des engagements au plus tard. Si le dernier classement requis pour la qualification pour le CS se fait après le délai d'engagement officiel, mais jusqu'à 10 jours avant le week-end du CS (la date du vet-check est considérée comme le début du CS), une "inscription tardive" est possible. Mais au minimum un classement doit être obtenu avant le délai d'engagement.

La finance d'engagement pour le Championnat Suisse correspond à 2 épreuves. Les cavaliers/cavalières qui ne sont pas qualifiés pour l'épreuve finale ont le droit au remboursement de la finance d'engagement de cette épreuve.

3 Contrôles d'identification

Tous les poneys participant au Championnat Suisse doivent obligatoirement être vaccinés et posséder un passeport FSSE avec un certificat officiel de toisage national.

Un contrôle vétérinaire peut être effectué.



4 Organisation

Le championnat suisse aura lieu, sur une place attribuée par la discipline saut. Il devra être organisé en collaboration avec les responsables saut et poney.

La finale doit être une épreuve officielle.

Les propositions sont soumises aux responsables saut et poney avant publication.

Si le nombre de cavaliers inscrits au délai d'engagement officiel est inférieur à 5 cavaliers il n'y aura pas de finale de cette catégorie. On peut néanmoins jumeler les catégories de la manière suivante : A/B ensemble, A/B/C ensemble, D/D Elite ensemble.

Il serait plus judicieux (pour la construction) d'organiser 2 épreuves distinctes, une épreuve pour les catégories A/B/C et une pour les D et D Elite.

5 Déroulement

Le Championnat Suisse comporte deux épreuves s'échelonnant sur deux jours à raison d'une épreuve par jour. Le total des deux épreuves représente le résultat final du Championnat Suisse.

Une épreuve préparatoire dite épreuve d'ouverture a lieu avant la 1^{ère} épreuve du championnat.

L'ordre de départ de l'épreuve qualificative est déterminé lors d'un tirage au sort ayant lieu suffisamment tôt. Lors du tirage au sort, le président du jury et au moins un/e des cavaliers/ères participant au Championnat Suisse doivent être présents.

5.1 Epreuve d'ouverture

Une épreuve d'ouverture est une épreuve préparatoire barème A au chrono.

Degré P50 pour les A, P60 pour les B, P90 pour les C, P100 pour les D et P110/115 pour les D Elite

Deux poneys par cavaliers sont autorisés. Ces deux poneys sont inscrits, lors du délai d'inscription, pour l'épreuve d'ouverture. Lors du délai d'inscription, un poney doit être inscrit dans le tour du CS. Celui-ci peut être modifié sur place jusqu'à 30 minutes après la fin de l'épreuve d'ouverture de la catégorie concernée.

L'épreuve d'ouverture donne lieu à un classement, et une distribution selon le RSP La finance d'inscription est de fr.25.-

5.2 Epreuve qualificative

L'épreuve qualificative du championnat est une épreuve officielle qui correspond à un degré de difficulté de la catégorie :

P60 pour les A, P70 pour les B, P100 pour les C, P110 pour les D et P120/125 pour les D Elite

Elle est jugée selon le barème A au chrono.

Si un concurrent est éliminé ou a abandonné pour une raison quelconque, on lui comptera le nombre de points de pénalités du plus mauvais concurrent + 20 points. C'est son résultat intermédiaire pour le Championnat Suisse.

Le classement de l'épreuve correspond également au classement intermédiaire du Championnat Suisse.

5.3 Epreuve finale

La deuxième épreuve du championnat est une épreuve officielle en 2 manches, la 2^{ème} manche pouvant être rehaussée et/ou raccourcie, avec un éventuel barrage pour les médailles.



Elle correspond à un degré de difficulté de la catégorie : P65 pour les A, P75 pour les B, P105 pour les C, P115 pour les D et P125-130 pour les D Elite

Elle est jugée selon le barème A sans chrono pour la 1^{ère} manche et barème A au chrono pour la 2^{ème} manche.

Peuvent participer à la finale les 20 meilleurs de chaque catégorie du classement intermédiaire de l'épreuve qualificative ainsi que les égalités de points. La participation à l'épreuve finale doit être confirmée jusqu'à une heure après la fin de l'épreuve de qualification.

Les trois paires qui viennent ensuite, constituent une liste d'attente. Dans des cas exceptionnels et afin de protéger cavaliers et montures, le responsable du cadre poney peut ne plus autoriser une paire à participer à l'épreuve de la finale.

L'ordre de départ de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire en commençant par la catégorie A, B, C et D, D Elite

Lors d'égalité de points, l'ordre de l'épreuve qualificative du championnat fait foi.

L'ordre de départ de la 2^{ème} manche : cat A, B, C et D, D Elite selon la liste de la première manche de l'épreuve finale.

L'ordre de départ d'un éventuel barrage : cat A, B, C et D, D Elite selon la liste de la première manche de l'épreuve finale.

Seules les paires ayant participé à l'épreuve qualificative peuvent prendre part à l'épreuve finale. Les paires éliminées en 1^{ère} manche de l'épreuve finale ne prennent pas part à la 2^{ème} manche.

Il n'est pas établi de classement de l'épreuve.



6 Parcours obstacles et dimensions

Epreuve d'ouverture					
Catégorie poneys	A	B	C	D	D Elite
Catégorie	P50	P60	P90	P100	P110/115
Obstacles	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP
Hauteur obstacle	50	60	90	100	105-115
Largeur obstacle	70	80	90-100	100-110	110-120
Rivière	sans	sans	bidet	sur-barrée	sur-barrée max. 250 cm
Tempo (m/min)	sans	sans	350	350	350
Barème	A chrono	A chrono	A chrono	A chrono	A chrono
Combinaison	1 x A-B	1 x A-B	1 x A-B	1 x A-B	1 x A-B
Finance engagement	25.-	25.-	25.-	25.-	25.-
Prix	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP
Plaques/flots	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP



Epreuve qualificative					
Catégorie poneys	A	B	C	D	D Elite
Catégorie	P60	P70	P100	P110	P120-125
Obstacles	10	10	10-12	10-12	10-12
Hauteur obstacle	50-60	60-70	90-100	110-110	120-125
Largeur obstacle	70	80	90-100	100-110	110-120
Rivière	sans	sans	sans	sur-barrée ou bidet	sur-barrée ou bidet max. 250cm
Tempo (m/min)	sans	sans	350	350	350
Barème	A au chrono	A au chrono	A au chrono	A au chrono	A au chrono
Combinaison	1 x A-B	1 x A-B	2 x A-B	2 x A-B	1 x A-B 1 x A-B-C ou 2 x A-B
Finance engagement	25.-	25.-	25.-	30.-	35.-
Prix	100.-	100.-	100.-	150.-	200.-
Plaques/Flots	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP



Epreuve finale					
Catégorie poneys	A	B	C	D	D Elite
Catégorie	P65	P75	P105	P115	P125-135
Obstacles	10	10	10-12	10-12	10-12
Haut obstacle	60-65	70-75	100-105	110-115	125-135
Largeur obstacle	80	80	90-100	100-115	110-120
Rivière	sans	sans	bidet	sur-barrée	sur-barrée max. 250cm
Longueur parcours	400-550 m	400-550 m	400-550 m	400-550 m	400-550 m
Tempo (m/min)	sans	sans	350	350	350
Barème	1 ^{ère} manche : A sans chrono 2 ^{ème} manche : A au chrono Barrage pour les médailles	1 ^{ère} manche : A sans chrono 2 ^{ème} manche : A au chrono Barrage pour les médailles	1 ^{ère} manche : A sans chrono 2 ^{ème} manche : A au chrono Barrage pour les médailles	1 ^{ère} manche : A sans chrono 2 ^{ème} manche : A au chrono Barrage pour les médailles	1 ^{ère} manche : A sans chrono 2 ^{ème} manche : A au chrono Barrage pour les médailles
Combinaison	1x A-B	1x A-B	1x A-B 1x A-B-C	1x A-B 1x A-B-C	1x A-B 1x A-B-C
Finance engagement	25.-	25.-	30.-	35.-	35.-
Prix	120.-	120.-	150.-	300.-	400.-
Plaques/Flots	À tous les participants	À tous les participants	À tous les participants	À tous les participants	À tous les participants

Un éventuel barrage peut se composer d'obstacles de la première et de la deuxième manche ; ils doivent être indiqués comme tels sur le plan du parcours. Ces directives (profil des exigences pour un Championnat Suisse) doivent être respectées au mieux. Des dérogations en raison de mauvais temps, des conditions de terrain, de l'environnement, etc. sont décidés sur place par le chef sport et le responsable du cadre correspondant.



7 Classement final

Il sera établi un classement pour chaque catégorie ou un classement pour chaque catégorie jumelée.

Le classement final résulte de l'addition des points de pénalité de l'épreuve qualificative et de ceux de l'épreuve finale et du temps de la deuxième manche de la finale

En cas d'égalité de points, il y aura un barrage (barème A, au chrono) pour l'attribution des médailles dans l'ordre suivant: bronze, argent, or. Si deux barrages s'avèrent nécessaires, celui pour la 3ème place se déroulera avant celui pour la 1ère place.

Toutes les paires ayant terminé la deuxième manche de la finale seront classées

8 Prix

Les prix sont à la charge de l'organisateur

Les médailles et l'écharpe des vainqueurs à la charge de la FSSE

9 Remarque finale

Sur la place de concours, seuls les concurrents peuvent monter leur poney.

Les cas pas clairs concernant une participation/inscription au Championnat Suisse doivent être discutés avec le responsable du cadre/chef d'équipe compétent.

Un poney qui participe au Championnat Suisse ne peut pas participer à d'autres épreuves que l'épreuve d'ouverture et les épreuves du Championnat Suisse.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Approuvé par le Directoire de la discipline Saut le 06.02.2018